

JMB/PA

N°2025 - 95

OBJET

**BUDGET PRINCIPAL :
DECISION MODIFICATIVE
BUDGETAIRE N°1
REPRISE DES RESULTATS
DE LA REGIE
MUNICIPALE ACCUEIL**

Nombre de membres ayant
assisté à la séance : 12

Votes pour : 14
Abstention : 0
Vote contre : 0

Affiché à la porte de la
Mairie : le 11 juin 2025

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

069-21850388-2025004-DEL2025-95-DE
Date de télétransmission : 11/06/2025
Date de réception préfecture : 11/06/2025

L'an **deux mille vingt-cinq**, le **quatre juin**, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Lary Soulan dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur André Mir**, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mai 2025

PRÉSENTS : André Mir, Jacques Salat, René Daran, Christophe Bourrec, Marie-Françoise Vidalon, Alain Dedieu, Hélène Guiounet, Marie-Pierre Forgue Superbie, Sophie Rey, Daniel Gaspa, Nicolas Herqué, Jean-Henri Mir.

ABSENTS/EXCUSÉS : Philippe Aizier (procuration à André Mir), Aline Nars (procuration à René Daran).

ABSENT : Jacques Roca.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 12 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la session, à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Madame Marie-Pierre Forgue Superbie** ayant obtenu au scrutin secret la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Rapporteur : André Mir, Maire

La régie accueil a été dissoute par délibération n° 2025-80 du 15 mai 2025.

L'article R2221-17 du code général des collectivités territoriales précise que lors de la dissolution de la régie, l'actif et le passif de celle-ci sont repris dans les comptes de la commune et que ses résultats sont corrigés de la reprise des résultats de la régie, par délibération budgétaire.

Les résultats de clôture de la régie sont les suivants :

- Section d'exploitation : déficit de 396 923,26 €.
- Section d'investissement : excédent de 556 793,59 €.

D'autre part, l'emprunt souscrit par la régie accueil est transféré à la commune qui devra en régler les intérêts et le capital.

Enfin, la délibération n° 2025-81 portant création de la régie restauration-hébergement prévoit le versement d'une dotation initiale remboursable de 80 000 €.

Par conséquent, je vous propose la décision modificative suivante :

.../...

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
R-002 : Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	159 870,33 €
TOTAL R 002 : Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	159 870,33 €
D-613 : Locations	0,00 €	58 750,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	58 750,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	100 400,33 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section	0,00 €	100 400,33 €	0,00 €	0,00 €
D-66111 : Intérêts réglés à l'échéance	0,00 €	240,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6688 : Autres charges financières	0,00 €	480,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	0,00 €	720,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	159 870,33 €	0,00 €	159 870,33 €
INVESTISSEMENT				
D-001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	556 793,59 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	556 793,59 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	100 400,33 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	100 400,33 €
R-1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €	0,00 €	556 793,59 €	0,00 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	556 793,59 €	0,00 €
D-1641 : Emprunts en euros	0,00 €	20 400,33 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	20 400,33 €	0,00 €	0,00 €
D-27638 : Créances sur autres établissements publics	0,00 €	80 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 27 : Autres immobilisations financières	0,00 €	80 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	556 793,59 €	100 400,33 €	556 793,59 €	100 400,33 €
Total Général	-296 522,93 €		-296 522,93 €	

En fonction de ces éléments, je vous invite à bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale.

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2311-5,

Vu la délibération n° 2024-48 du 14 avril 2025,

Vu les délibérations n° 2025-80 et 2025-81 du 15 mai 2025,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Décide :

➤ D'approuver la décision modificative budgétaire n°1 du budget principal pour l'exercice 2025, ainsi qu'il suit :

.../...

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
R-002 : Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	159 870,33 €
TOTAL R 002 : Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	159 870,33 €
D-613 : Locations	0,00 €	58 750,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	58 750,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	100 400,33 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section	0,00 €	100 400,33 €	0,00 €	0,00 €
D-66111 : Intérêts réglés à l'échéance	0,00 €	240,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6688 : Autres charges financières	0,00 €	480,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	0,00 €	720,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	159 870,33 €	0,00 €	159 870,33 €
INVESTISSEMENT				
D-001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	556 793,59 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	556 793,59 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	100 400,33 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	100 400,33 €
R-1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €	0,00 €	556 793,59 €	0,00 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	556 793,59 €	0,00 €
D-1641 : Emprunts en euros	0,00 €	20 400,33 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	20 400,33 €	0,00 €	0,00 €
D-27638 : Créances sur autres établissements publics	0,00 €	80 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 27 : Autres immobilisations financières	0,00 €	80 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	556 793,59 €	100 400,33 €	556 793,59 €	100 400,33 €
Total Général	-296 522,93 €		-296 522,93 €	

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint-Lary-Soulan, le 4 juin 2025



Le Maire,


André Mir